

LA CA DU GRAND SOISSONS : DÉVELOPPER L'INFLUENCE DE SOISSONS POUR CE TERRITOIRE PLUS ÉLOIGNÉ DES DYNAMIQUES FRANCILIENNES

Malgré une baisse de 7,6 % des emplois en 40 ans, la CA du grand Soissons concentre encore 60 % des emplois du territoire en 2015 et reste le moteur économique de l'arrondissement. Pour ce territoire plus éloigné des dynamiques franciliennes, l'enjeu est un développement endogène qui s'appuie sur un véritable marketing territorial : innovation sociale et numérique, bien-être des habitants, économie touristique, réduction de la pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville, lien entre formations et besoins des entreprises, nouvelles implantations économiques, etc.

Par exemple, la coopérative d'innovation territoriale « ALISS » a permis de créer 50 emplois non délocalisables en deux ans avec des projets de l'économie sociale comme les vélos en libre service « CYCLOVIS », ou le garage solidaire « AXO'MECA ».

Par ailleurs, le parc Gouraud, quartier d'affaires et de services situé au cœur du centre historique de Soissons, témoigne du renouveau tertiaire de l'agglomération en accueillant des entreprises de haute technologie, de R&D ou de services. De même, les projets d'aménagement « Cœur de Ville », « Pôle Gare » et le renforcement du « Pôle Santé » visent à garantir une meilleure qualité de vie pour les habitants. Ils participent ainsi au renforcement de l'attractivité territoriale, tant économique que résidentielle. Enfin, comme le Pays de Valois dans l'Oise, le soissonnais fait le pari de l'accueil de nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée puisque le groupe RockWool, spécialisé dans l'isolation en laine de roche, devrait s'implanter dans l'intercommunalité soissonnaise en 2021.

LA CC DU PAYS DE VALOIS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE : VALORISER LES ESPACES FONCIERS LE LONG DE LA RN2

À l'image de la CC Retz en Valois, l'influence francilienne est très marquée pour la CC du Pays-de-Valois, dont la commune principale, Crépy-en-Valois, cinquième ville de l'Oise, est située à 35 minutes de la gare de Paris Nord. La situation géographique de ce territoire qui compte 62 communes et 55 000 habitants, est très favorable. Les communes les plus au sud, comme Le Plessis Belleville, sont situées à 10 minutes des terminaux de l'aéroport de Roissy CDG et Lagny le Sec est la commune la plus proche de Paris située en dehors de l'Île-de-France. De ce fait, l'attractivité territoriale est forte.

Par conséquent, la stratégie économique s'articule principalement autour de la mise à disposition d'une offre foncière le long de la RN2 pour les investisseurs, dont la demande est importante. En 3 ans, il y a eu 120 ha de commercialisés et une quinzaine d'implantations ont vu le jour en 2018 (services, logistique, etc.), à l'image de grandes entreprises internationales : le fabricant de tracteurs japonais Kubota investit actuellement 85 millions d'euros dans un centre de R&D à Crépy. Cette création d'emplois localement sur le territoire a eu des effets positifs sur la réduction du chômage et l'attractivité démographique. Pour la partie plus rurale du territoire, la stratégie est orientée vers le tourisme et la sculpture monumentale en plein-air.

Méthodologie : un arrondissement comparé à un territoire de référence

L'arrondissement de Soissons est comparé à un territoire de référence composé de cinq arrondissements : Beauvais, Compiègne, Château-Thierry, Sens et Dreux. Ces arrondissements ont été choisis pour les caractéristiques communes qu'ils partagent avec l'arrondissement de Soissons : une situation géographique entre 80 et 100 km de Paris, des territoires périurbains ; et entre 20 % et 25 % de la population vivant dans la commune principale.

Pour en savoir plus :

INSEE : L'arrondissement de Soissons, un territoire à dominante naturelle et agricole sous influence de Paris et Reims <https://urlz.fr/ahzO>
Région Hauts-de-France : Le territoire du Soissonnais dans le SRADDET <https://urlz.fr/ahzT>
Agglomération GrandSoissons : Stratégie de développement économique du Grand Soissons <https://urlz.fr/ahzX>
CC Retz en Valois : L'influence francilienne, un pari pour nos habitants et nos entreprises <https://urlz.fr/ahA3>



L'ESSENTIEL DES RENCONTRES TERRITORIALES

5^{ème} rencontre - octobre 2018

L'attractivité et le développement de l'arrondissement de Soissons au regard des influences francilienne et rémoise

L'arrondissement de Soissons compte 108 093 habitants en 2015, soit 20 % des habitants de l'Aisne et 1,8 % de la population régionale. Situé au sud de la région Hauts-de-France, ce territoire au visage très rural profite du rayonnement de Paris et plus à l'est de Reims.

Le développement de l'arrondissement passera par le renforcement de son attractivité économique et résidentielle, notamment par l'affirmation de Soissons comme un pôle attractif dans le sud de l'Aisne. Créer les conditions d'une montée en qualification de la population, en lien avec les nouveaux gisements d'emploi et les nouvelles formes d'innovation, est un enjeu essentiel pour optimiser les potentialités du territoire.

Cependant, par manque de voies de communication l'arrondissement bénéficie moins retombées franciliennes que le territoire de référence

Ainsi, une plus grande ouverture du territoire s'avérera nécessaire pour tirer pleinement parti des influences extérieures, particulièrement des opportunités franciliennes en termes d'emplois et d'implantations économiques. L'amélioration de l'accessibilité ferroviaire et routière du territoire est un enjeu important pour garantir un accès facilité au pôle d'emplois de Roissy et au centre de Paris.



Retrouver l'actualité de PIVER :

www.piver-hauts-de-france.org

contact@piver-hauts-de-france.org



@piver_hdf - <https://urlz.fr/8UWz>



PROGRAMME

- L'arrondissement de Soissons, un territoire à dominante naturelle et agricole sous influence de Paris et Reims
- Le territoire du Soissonnais dans le SRADDET
- Stratégie de développement économique du Grand Soissons
- L'influence francilienne, un pari pour nos habitants et nos entreprises





RENCONTRES TERRITORIALES

L'attractivité et le développement de l'arrondissement de Soissons au regard des influences francilienne et rémoise

STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Avec 108 093 habitants en 2015, Soissons est le troisième arrondissement axonais le plus peuplé après ceux de Laon et Saint-Quentin. Le territoire présente un visage rural, composé de plateaux agricoles dédiés aux grandes cultures. L'habitat y est dispersé : 80 % des communes comptent moins de 500 habitants. Les habitants ont un accès moins facilité aux équipements par rapport aux territoires étudiés ; mais qui reste dans la moyenne française.

Ce territoire est sous influences urbaines, la majeure partie de l'arrondissement étant sous l'influence directe de Soissons, l'unité urbaine principale et pôle de services supérieurs de l'espace régional. Située le long de la vallée de l'Aisne, au croisement des routes nationales 2 et 31, l'agglomération Soissonnaise regroupe 39 % de la population du territoire avec 42 947 habitants en 2015.

L'influence de l'Île-de-France est présente sur ce territoire de par sa situation géographique à une centaine de kilomètres au nord-est de Paris. Contrairement à la CA du Soissonnais, la CC Retz en Valois, située au sud-ouest de l'arrondissement, profite davantage de la dynamique du pôle d'emplois de Roissy : 21 % des actifs allant travailler hors de l'EPCI vont travailler en Île-de-France contre 12 % en moyenne de l'arrondissement. Située à une cinquantaine de kilomètres des terminaux de l'aéroport Charles de Gaulle, le long de la nationale 2, Villers-Cotterêts est la seconde ville de l'arrondissement avec 10 951 habitants en 2015, où réside un habitant du territoire sur dix.

L'est du territoire entretient des liens avec l'aire urbaine de Reims : 16 % des actifs sortants de la CC du Val de l'Aisne vont travailler dans la région Grand-Est, soit 4 fois plus que pour l'ensemble de l'arrondissement. D'autres influences sont présentes au sein de l'arrondissement, mais demeurent plus marginales : Laon, Compiègne...

Les routes nationales 2 sur l'axe Paris – Laon et 31 sur l'axe Compiègne – Reims ; ainsi que la liaison ferroviaire TER vers Paris ou Laon participent à l'accessibilité territoriale. Cependant, par rapport aux territoires de référence, Soissons est la seule ville non desservie par une autoroute ou un axe 2 x 2 voies. Ainsi, bien que l'influence francilienne soit présente au sud-ouest de l'arrondissement, elle reste moins importante que celle observée au sein des arrondissements étudiés : seuls 48 % des actifs sortants de l'arrondissement de Soissons vont travailler dans l'aire urbaine de Paris contre 70 % pour le référentiel. À ce titre, les travaux d'élargissement de la nationale 2, très attendus des Soissonnais et en cours de réalisation dans le sud de l'Aisne, pourraient contribuer à la fluidité des mobilités et à l'équilibre du marché du travail. À titre de comparaison, Dreux est relié à la région parisienne par la RN12 qui est en 2 x 2 voies depuis longue date. Pour ce territoire, on observe que 76 % des actifs sortants de l'arrondissement de Dreux travaillent dans l'aire urbaine parisienne, soit le taux le plus élevé parmi les territoires étudiés.

Le défi majeur pour ce territoire, géographiquement proche du bassin parisien et la région Grand-Est, sera d'optimiser les retombées franciliennes et rémoises. Dans un contexte de desserrement des activités franciliennes, l'optimisation des réseaux de transport dans l'arrondissement, pourrait permettre de le faire bénéficier de dynamiques économiques et résidentielles favorables.

DÉMOGRAPHIE : ASSURER LE RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION

Avec 0,16 % de croissance annuelle de population entre 2010 et 2015, contre 0,37 % pour le référentiel, la croissance démographique de l'arrondissement est modérée. Cette faible augmentation s'explique par un départ important de population, notamment des jeunes adultes, et une faible attractivité des familles avec enfants. Ces deux phénomènes fragilisent le solde naturel (0,29% par an). À l'opposé, les territoires de référence connaissent tous une croissance démographique plus importante, portée par leurs excédents naturels supérieurs à celui du Soissonnais, grâce à la plus grande jeunesse de leur population. Sens est le seul arrondissement qui connaît un excédent migratoire avec l'accueil de jeunes ménages, notamment en provenance d'Île-de-France.

En regard des influences franciliennes d'intensités inégales sur le territoire, les agglomérations de Soissons et Villers-Cotterêts ont chacune des évolutions démographiques divergentes. Avec une influence francilienne marquée, la population de Villers-Cotterêts croît de 1,20 % par an entre 2010 et 2015, soit un rythme 5 fois supérieur à la région, portée par son attractivité résidentielle et ses ressources naturelles. Parallèlement, l'agglomération de Soissons a une population qui augmente faiblement (+0,1 % par an), pénalisée par sa commune principale qui perd des habitants sous l'effet du desserrement urbain. Soissons, plus éloignée de l'Île-de-France, dépend davantage de sa propre dynamique et des pôles d'emplois de proximité : Compiègne et Reims sur l'axe de la N31 ou Laon sur la N2. L'influence francilienne y est effectivement moins marquée : seuls 8 % des actifs sortants de la CA du Soissonnais vont travailler en Île-de-France, soit 12 points de moins que pour la CC Retz en Valois.

L'économiste Jean Bodin disait au 16e siècle qu'il n'y avait de richesses que d'hommes. Or, la population de l'arrondissement se renouvelle moins rapidement, ce qui traduit le défi de l'attractivité résidentielle dont le territoire a besoin pour conforter son développement. Cette situation s'illustre par un vieillissement plus prononcé par rapport au référentiel et à la région, entraînant une plus faible augmentation de sa population active. L'arrondissement ayant perdu 5,4 % de ses emplois depuis 1975 (contre une croissance de +16,2 % pour le référentiel), l'augmentation modérée de la population active a généré un déséquilibre sur le marché du travail. Cela se traduit à la fois par le départ de la population active à la recherche d'un emploi (un actif sur trois sort de l'arrondissement) et l'augmentation du chômage. Avec 17,5 % de la population active en recherche d'emploi, soit 3 points de plus que pour le référentiel, le chômage est très présent dans l'arrondissement. Ce phénomène se conjugue avec un plus faible niveau de formation et une pauvreté marquée (16,4 % contre 14,1 % dans le référentiel), surtout dans la CA du Soissonnais (20,7 %), concentrée dans les quartiers prioritaires de Soissons.

En comparaison avec les arrondissements du sud de la région, Soissons est le seul territoire qui perdrait des habitants à l'horizon 2050. Si les tendances se poursuivaient, la population pourrait ainsi baisser de 4,2 % et le vieillissement s'accroîtrait : la part des 65 ans et plus atteignant 29,1 %, soit deux points de plus que dans l'hexagone. Le vieillissement de la population est un défi pour ce territoire, et pose des enjeux en termes de développement de l'économie présente, notamment les services à la personne. Cette problématique est également à mettre en lien avec un état de santé de la population moins favorable qu'en France métropolitaine ; dans un arrondissement où une proportion élevée de médecins généralistes sont âgés, et dont le renouvellement est très souvent difficile.

UNE ÉCONOMIE FRAGILISÉE PAR LES CRISES SUCCESSIVES

Avec une économie locale fondée sur des secteurs soumis à la concurrence européenne, l'arrondissement de Soissons est concerné, depuis le début des années 1970, par la crise des industries traditionnelles qui affaiblit l'économie des territoires du nord de la France. Par ailleurs, ce territoire a peu profité des effets de délocalisations industrielles franciliennes comme, entre autres, le sud de l'Oise. En effet, l'arrondissement de Soissons est le seul territoire qui a perdu des emplois depuis 1975 ; à l'opposé, tous les autres arrondissements étudiés en ont gagné (+14 % dans l'arrondissement de Sens et jusque +27 % dans l'arrondissement limitrophe de Compiègne).

L'économie de l'arrondissement de Soissons se tertiarise tout en maintenant des spécificités industrielles. Les activités industrielles représentent 14,2 % des emplois en 2015, en deçà du référentiel (17,9 %), mais demeurent dans la moyenne régionale. Avec plus d'un poste industriel sur dix, l'industrie du bois et du papier demeure influente (Saica, Fellmann Cartonnages). La faible densité du territoire explique un maintien des activités agricoles qui représentent 3,5 % des emplois de l'arrondissement en 2015 (2,2 % en région), ce qui permet aux industries agroalimentaires (IAA) d'être bien implantées sur le territoire. De ce fait, un emploi industriel sur quatre est localisé dans les IAA (Intersnack, Tereos, Roquette, Babynov, Lactinov, etc.) soit 2,5 fois plus qu'au niveau du référentiel.

En progression moins rapide que dans les territoires de référence, le secteur tertiaire est influent sur l'économie locale en générant 26 000 emplois en 2015, soit 76,2 % des emplois. Ces activités sont néanmoins surreprésentées par rapport au référentiel. Le territoire développe des activités présentes pour satisfaire les besoins de la population. Aussi, le centre hospitalier général de Soissons, le lycée technologique Léonard de Vinci et le supermarché Cora sont les employeurs les plus importants de l'arrondissement.

L'arrondissement de Soissons possède un fort potentiel touristique tourné vers le patrimoine historique. Surnommée la « cité du vase », Soissons est historiquement connue pour avoir été la première capitale du Royaume des Francs sous l'ère mérovingienne. Cependant, le tourisme est un secteur qui pèse encore peu dans la dynamique économique (1,3 % de la richesse dégagée dans la ZE de Soissons contre 1,8 % au niveau régional) alors même que le territoire possède de bonnes capacités d'accueil touristique (par exemple, le camping 5 étoiles La Croix du Vieux Pont). Des marges de progression sont possibles grâce à la mise en valeur du patrimoine naturel comme l'aménagement des berges de l'Aisne, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants et la qualité environnementale.

CC RETZ EN VALOIS : CRÉER LES CONDITIONS D'UN MARCHÉ DU TRAVAIL LOCAL

Si, à l'échelle de l'arrondissement, la baisse d'emplois est de -5,4 % depuis 1975, l'influence francilienne a cependant un effet positif sur la situation économique du sud-ouest du territoire puisque la CC Retz en Valois enregistre une hausse de ses emplois de +1,8 % sur la même période. Cet EPCI maintient une forte emprise économique sur le territoire puisqu'il regroupe un emploi sur quatre pour seulement 10 % de la population de l'arrondissement. De grandes entreprises internationales y sont implantées à l'image du groupe Volkswagen situé à Villers-Cotterêts qui emploie plus de 800 salariés. Faisant face à une migration quotidienne d'actifs travaillant en Île-de-France et un manque de main d'œuvre sur son territoire, l'enjeu de cet EPCI est le maintien et le développement de l'emploi localement, tout en accompagnant la montée en compétence des habitants. La conservation du cadre de vie de cet espace rural est essentielle et passera par un maillage de commerces et, des services rendus plus performants grâce à la connectivité numérique.